

Décision

Générale

colonial

Décision n° 485/SG/CG portant nomination de M. Dirir Kawalie Abbane aux fonctions de notable appointé dans le Cercle d'Ali-Sabieh.

n° 485/SG/CG

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
27 mars 1968

Numéro JO
n° 7 du 10/04/1968

Date du numéro
10 avril 1968

TEXTE INTÉGRAL

M. Dirir Kawalie Abbane, Issa Furlabah, est nommé notable appointé dans le Cercle d'Ali-Sabieh à compter du 1er avril 1968. L'indemnité mensuelle de M. Dirir Kawalie Abbane est fixée à douze mille franes Djibouti (12.000 F.D.).